

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur
Place BEAUVAU
75800 PARIS

Nos réf. : YK/IR - 36

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »

Paris, le 7 mai 2015

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LE MARDI 19 MAI 2015

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du code du travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE de déposer un préavis de grève pour le mardi 19 mai 2015.

Il couvrira les **personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération.**

Cette journée portera sur les revendications suivantes :

- ➡ Le retrait du pacte de responsabilité et du plan de réduction de 54 milliards d'euros de dépenses publiques qui l'accompagnent,
- ➡ L'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice sur l'ensemble de la grille indiciaire,
- ➡ La défense du statut général, les statuts particuliers, les catégories et attend du Premier ministre un engagement fort sur ces points confortant une fonction publique de carrière,
- ➡ La refonte et la revalorisation de la grille indiciaire permettant des carrières attractives,
- ➡ L'abrogation de la loi MAPTAM responsable notamment des suppressions d'effectifs liées au redéploiement et de la dégradation des conditions de travail,
- ➡ L'abrogation de la loi de délimitation des régions,
- ➡ L'abandon du projet de loi NOTRe,
- ➡ Le rejet de tout acte de décentralisation supplémentaire qui aurait pour objectif de faire disparaître les départements, les communes, avec toutes les conséquences désastreuses en termes d'abandon des missions de service public et de statut des personnels.

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour le mardi 19 mai de 0 heure à à 24 heures.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT

